

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le 19 juillet 2024, sous la référence **19315**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de BOLLENE, une mise à disposition de terrains pour l'exploitation d'un réseau de distribution d'eau potable le tout figurant sur le plan de situation figurant ci-après.

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L.2122-1-3-4° du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu du fait qu'il s'agit d'un réseau public de distribution d'eau potable.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 19315 :

- drm@cnr.tm.fr,
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON**.

Le présent avis a été mis en ligne le 23/07/2024.

